



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-APOLLINAIRE
COMTÉ DE LOTBINIÈRE
PROVINCE DE QUÉBEC

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 OCTOBRE 2008

À une séance ordinaire tenue le 6 octobre 2008, à 19 h 30, au lieu ordinaire des réunions du Conseil, étaient présents :

Mme Ginette Moreau, mairesse

M. Léopold Rousseau, conseiller no 1
M. Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2
M. Jacques Fortier, conseiller no 3
Mme Julie Rousseau, conseillère no 4
M. Mario Côté, conseiller no 5
M. Bernard Ouellet, conseiller no 6

La directrice générale atteste que plus de 20 personnes sont présentes dans la salle.

ASSERMENTATION DE LA PERSONNE ÉLUE

Je, Julie Rousseau, résidant au 26, rue Principale à Saint-Apollinaire, déclare sous serment que j'exercerai ma fonction de conseillère au poste no 4 conformément à la loi, avec honnêteté et justice, dans les meilleurs intérêts de la population de la municipalité.

Personne élue

Déclaré sous serment devant moi le 6 octobre 2008.

Présidente d'élection

ORDRE DU JOUR

PRÉLIMINAIRES :

1. Ouverture de la session
 - a. Enregistrement des droits de parole du public
 - b. Exercice des droits de parole du public
2. Faits saillants et bref résumé de la correspondance
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des procès-verbaux
5. Adoption des comptes
6. Transferts de crédits (aucun)

ÉTUDE :

7. **DOSSIERS D'URBANISME**
 - a. PIIA- Patrimoine – Acceptation d'un permis
 - b. PIIA- Autoroute 20 – 510, rue Laurier



8. LE SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

- a. Achat des lots 3 334 445 et 3 688 376
- b. Achat du lot 4 070 104
- c. Avis de motion – règlement d'emprunt achat de terrains

9. LE SERVICE DES INCENDIES

- a. Rapport sur la situation des activités du service des incendies pour le mois de septembre 2008
- b. Départ de 4 pompiers au service de sécurité incendie
- c. Formation officier non urbain
- d. Formation gestion d'intervention impliquant des matières dangereuses

10. LA VOIRIE, HYGIÈNE DU MILIEU

- a. Cession de chemin montré à l'originnaire
- b. Servitude en faveur de la Municipalité
- c. Achat de conteneurs à récupération
- d. Vente d'équipement
- e. Contrat à SNC-Lavalin – Préparation de plans et devis réservoir d'eau potable

11. LE SERVICE DE LA COMPTABILITÉ STRATÉGIQUE

- a. *Dépôt de l'état comparatif – point d'information*
- b. Subvention de 100 \$ à Opération Nez-Rouge

12. ADMINISTRATION

- a. Modification des noms de lieux
- b. Renouvellement du contrat d'entretien avec téléphonie Bonne Ligne
- c. Autorisation à l'APHL pour l'installation d'un panneau publicitaire

13. AGENDA POLITIQUE

- a. ...

14. VARIA

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

16. CLÔTURE DE LA SÉANCE

14071-10-2008
point no 3

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4
ET RÉSOLU à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la séance régulière du 6 octobre 2008 soit accepté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

14072-10-2008
point no 4

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 8 ET 16 SEPTEMBRE 2008

IL EST PROPOSÉ PAR : Mario Côté, conseiller no 5
ET RÉSOLU à l'unanimité :

Que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 8 septembre et de la séance extraordinaire du 16 septembre dernier soient acceptés tels que présentés.

Adopté à l'unanimité

14073-10-2008
point no 5

ADOPTION DES COMPTES

IL EST PROPOSÉ PAR : Bernard Ouellet, conseiller no 6
ET RÉSOLU à l'unanimité :

Que les comptes payés et les comptes à payer soient acceptés et que la mairesse et la directrice générale soient autorisées à les payer.

Adopté à l'unanimité



Salaires bruts payés - Septembre

Ginette Moreau Daigle	1 732.40 \$
Léopold Rousseau	811.94 \$
Jean-Pierre Lamontagne	811.94 \$
Jacques Fortier	811.94 \$
Mario Côté	811.94 \$
Bernard Ouellet	811.94 \$
Martine Couture	6 402.10 \$
Cathy Bergeron	5 340.61 \$
Martin Miller	1 939.24 \$
Renault Lepage	4 328.82 \$
Dany Lamontagne	3 197.58 \$
Linda Fortin	1 848.69 \$
Membres du conseil et cadres	28 849.14 \$
Employés voirie et bureau	46 574.92 \$
Service de sécurité incendie	3 276.77 \$
Brigadières et étudiants	1 184.96 \$
Service des loisirs (terrain de jeux)	701.10 \$
Personnel d'élection	324.00 \$
Total des salaires bruts payés pour sept. 2008 :	80 910.89 \$

Comptes payés - Septembre

Télus	Appareils "Mike"	772.90 \$
Postes Canada	Frais de poste - circulaires rinçage	149.17 \$
Benoît Côté	Ménage de la salle communautaire	688.50 \$
Marcel Croteau	Ménage de l'Hôtel de Ville	374.00 \$
CARRA	Cotisation	945.23 \$
S.S.Q. Groupe financier	Cotisation - assurances	5 321.21 \$
Pierre Demers	Garde - travaux publics	65.00 \$
Benoît Côté	Ménage du chalet des loisirs	240.00 \$
Quincaillerie 2000 enr.	Pièces & accessoires	429.27 \$
Ultramar	Essence et diesel	3 018.00 \$
Josée Laflamme	Remboursement de taxes	236.81 \$
Gervais Tardif	Remboursement de taxes	8.91 \$
Cercle de Fermières	Vin d'honneur - 60 ^e anniversaire	250.00 \$
Ministre du Revenu	Registraire des entreprises	16.00 \$
Jacques Martineau	Garde - travaux publics	65.00 \$
Maison des Jeunes	Subvention	1 016.60 \$
Ministre des Finances	Permis de boisson - Cocktail-bénéfice	75.00 \$
Marc Côté	Garde - travaux publics	65.00 \$
Hydro-Québec	Électricité	2 402.11 \$
Denise Olivier	Salaire - bibliothèque	300.00 \$
Postes Canada	Frais de poste - Apollinairois	408.37 \$
Ultramar Ste-Croix	Diesel - camion ordures	170.20 \$
GazMétro	Gaz - caserne	9.60 \$
Hydro-Québec	Électricité	3 708.65 \$
Jacques Côté	Lecture des compteurs d'eau 2008	1 233.00 \$
Yvette Genest	Remboursement de taxes	7.69 \$
Renault Lepage	Garde - travaux publics	65.00 \$
Hydro-Québec	Électricité	937.05 \$
L'Impériale	Essence et diesel	3 374.30 \$
Christine Bergeron en fiducie	Achat du 11, rue Industrielle	105 556.25 \$
Petite Caisse	Fonds de caisse - SAAQ	1 000.00 \$
Laurent Cayer	Garde - travaux publics	65.00 \$
Voyage Soccer M.R.C. de Lotb.	Souper spectacle	50.00 \$
Denise Olivier	Salaire - bibliothèque	300.00 \$
Trésorier Métallurgiste Unis	Cotisation	576.14 \$
Total des comptes payés pour le mois de septembre 2008 :		133 899.96 \$



Comptes à Payer - Sept.

Accessoires à incendies de Québec	Air pack, test et inspection	306.47 \$
Aréo-Feu	Mannequin et coin de retenue de porte	1 696.79 \$
Ass. québécoise d'urbanisme	Formation	457.14 \$
Ass. des responsables de loisirs de Lotb.	Remboursement des revenus	2 468.81 \$
Aubert et Marois ltée	Massif de béton pour les filets	1 128.75 \$
Béton Laurier	Chaîne de rue - rue des Jonquilles	5 159.06 \$
Bodycote	Analyses d'eau	691.93 \$
Boivin & Gauvin inc.	Pièces et accessoires incendie	115.53 \$
BuroPlus	Papeterie	553.06 \$
Camping du Lac Sacré-cœur	Baignade été 2008	1 750.00 \$
Cam-Trac Bernières inc.	Inspection	894.70 \$
Carquest	Huile, ampoules et entretien camions	367.44 \$
Carr McLean	Présentoirs - bibliothèque	142.80 \$
CGER	Location - camion ordures	6 630.28 \$
Certified	Sel à glace	863.43 \$
CHEMCO	Produits pour station d'épuration	1 322.84 \$
CMP Mayer	Habits de combats	2 458.42 \$
COMBEQ	Formation - revue de la jurisprudence	208.82 \$
Constructo Sé@o	Appel d'offres	56.44 \$
Coop La Seigneurie	Chaux	8.86 \$
Coop Fédérée	Huile - garage	3 351.58 \$
Dilicontracto inc.	Ouverture du site d'enfouissement	67.73 \$
Distribution ABR	Aréosol rouge	67.59 \$
Éditions Yvon Blais	Mise à jour	100.70 \$
Entreprises Lévisiennes inc.	Travaux d'accotement rang Gaspé	5 519.58 \$
Entreprises Colrin	Tonte de pelouse	3 091.58 \$
Envir'eau Puits	Honoraires	2 905.40 \$
Essor	Ajout assurances - tracteur kubota	151.51 \$
Excavation Pierre Coulombe & fils s.e.n.c.	Transport	788.57 \$
Express Mag	Renouvellement abonnement revue - biblio.	190.76 \$
FQCCL	Guide de démarrage d'un CCL	30.23 \$
Fonds de l'information foncière	Droits de mutation	114.00 \$
Fortin Sécurité Médic inc.	Renflouement - trousse de secours	216.10 \$
Fournitures & Ameublement du Qué.	Caisses de papier	892.53 \$
Gaétan Bolduc & associé inc.	Modification aérateurs	896.12 \$
Micheline Gagné	Fermeture des barrières - terrain des loisirs	200.00 \$
Gestion Poulin Guérin	Repas - élections	421.18 \$
Ghislain Castonguay	Bois-Joly ouest	554.16 \$
I G A	Achats divers pour réunions	77.29 \$
Impressions GL	Sacs, Apollinairois, bulletins de vote, enveloppes	8 506.84 \$
Impressions JKL inc.	Montres	665.41 \$
Industries Lam-e	Câble	51.87 \$
Info Excavation	Demandes localisation & cotisation annuelle	183.31 \$
Les Jardins Claudette Juneau	Activité de décoration de citrouilles	198.00 \$
Jean-Pierre Delisle inc.	Divers travaux - heures de machinerie	10 488.91 \$
Labo. de canalisations souterraines	Essai d'étanchéité, prélèvement, analyse	444.45 \$
Labrador	Eau - terrain de jeux	7.48 \$
Labrador	Eau	80.21 \$
Labrie équipement	Location camion	2 031.75 \$
L. Delisle inc.	Ajustement et divers travaux	27 527.39 \$
Librairie Renaud-Bray	Achats de livres pour bibliothèque	911.80 \$
L'Équipe Carl Lambert St-Augustin	Pompe électrique	616.24 \$
Linde	Location de bouteilles	24.16 \$
Ginette Moreau	Remboursement de frais de déplacement	73.96 \$
M.R.C. de Lotbinière	Quote-part	50 554.57 \$
Municipalité de Laurier-Station	Quote-part & location de camion	4 668.44 \$
Peinture Lignes Plus	Repeindre terrain de soccer	609.53 \$
Pitney Works	Cartouche d'encre	76.77 \$
Placide Martineau inc.	Bacs roulants, pièces et accessoires	404.50 \$
Poly-Énergie inc.	Électricien avec nacelle et honoraires d'entretien	1 945.05 \$
PG Govern	Trouble sur réseau	513.58 \$
Publications CCH	Code des municipalités	993.30 \$



Publications Le Peuple	Publication d'un avis public	167.06 \$
Publications du Québec	2 manuels pour les travaux publics	42.99 \$
Quincaillerie 2000 enr.	Pièces et heures de machinerie	12 879.77 \$
Ray-Car	Pierre concassée	9 649.73 \$
Réal Huot inc.	Pièces d'aqueduc	4 208.36 \$
Reliure St-Denis inc.	Polyguard	139.12 \$
Réseau Biblio	Carte d'abonné	28.22 \$
Richer Boulet	Gazon	80.46 \$
Serres R. Bergeron	Jardinières	791.80 \$
SerruPro	Remonter mortaise porte caserne	269.21 \$
Services Frimas	Maintenance d'août - climatisation/chauffage	258.48 \$
Servi-Pompe SP inc.	Entretien chauffage garage	92.56 \$
SNC - Lavalin inc.	Prolongement de la rue Sévigny	1 181.73 \$
SOCAN	3e trimestres - redevance événements	434.10 \$
S-Pace signalétique inc.	Panneau pour bassin	452.63 \$
Tecknolaser	Cartouches	653.61 \$
Vaillancourt, Robitaille, Savoie, Bédard	Certificat de localisation	959.44 \$
Vigneault Montmagny inc.	Gants de cuir	138.78 \$
Vitrierie Bergeron	Miroirs (loisirs)	406.35 \$
Westburne	Ampoules	19.64 \$
Xérox	Photocopieur	103.68 \$
Total des comptes à payer pour le mois de septembre 2008 :		191 453.42 \$

14074-10-2008
point no 7a

PIIA – PATRIMOINE – ACCEPTATION D'UN PERMIS

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de permis numéro 2008-440 pour le 32, rue de l'Église;

ATTENDU QUE cette propriété est située dans une zone où les permis sont assujettis à l'approbation des plans relatifs à l'implantation et à l'intégration architecturale tels que décrits dans le règlement numéro 594-2007 en considérant qu'elle fait partie du noyau villageois traditionnel;

ATTENDU QUE le CCU recommande l'acceptation de cette demande de permis;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2
ET RÉSOLU par le conseil municipal

D'accorder le permis relatif à la demande numéro 2008-440.

Adopté à l'unanimité

14075-10-2008
point no 7b

PIIA – AUTOROUTE 20 – 510, RUE LAURIER

ATTENDU QUE le requérant est le propriétaire du lot 4 105 487 d'une superficie de 22 977.7 m² dans la zone 101 I au 510, rue Laurier;

ATTENDU QUE le requérant a fait une demande de permis numéro 2008-023 afin de construire un bâtiment principal pour son futur commerce;

ATTENDU QU'une résolution du conseil numéro 13886-03-2008 a été adoptée le 3 mars 2008 afin d'accorder les travaux;

ATTENDU QUE le requérant a fait une modification au plan original du bâtiment principal et que de nouveaux plans ont été déposés à la Municipalité;



ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 594-2007;

ATTENDU QUE le CCU recommande la présente résolution;

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1
ET RÉSOLU par le conseil municipal

Que la modification au bâtiment principal soit accordée comme demandé.

Adopté à l'unanimité

14076-10-2008
point no 8a

ACHAT DES LOTS 3 334 445 ET 3 688 376 – ROUTE 273

ATTENDU QUE la Municipalité planifie l'implantation d'infrastructures de loisirs sur des terrains en bordure de la route 273, près du garage municipal;

ATTENDU QU'une promesse d'achat a été signée le 6 octobre 2008, entre la Municipalité et la compagnie 9069-4613 Québec inc. représentée par Monsieur André Olivier, pour le lot 3 384 445 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 62 123 pi²;

ATTENDU QU'une promesse d'achat a été signée entre la Municipalité et Monsieur Éric Bradette le 6 octobre 2008 pour le lot 3 688 376 du cadastre du Québec d'une superficie approximative de 55 836 pi²;

ATTENDU QUE 1.05 \$ du pied carré, taxes en sus, a été retenu comme base de transaction pour ces deux terrains totalisant environ 117 959 pi²;

IL EST PROPOSÉ PAR : Mario Côté, conseiller no 5
ET RÉSOLU par le conseil municipal :

Que la Municipalité achète les propriétés suivantes, conditionnellement à l'acceptation d'un règlement d'emprunt :

- Le lot 3 384 445 du cadastre du Québec appartenant à 9069-4613 Québec inc. et d'une superficie approximative de 62 123 pi², au montant de 65 229.15 \$ plus les taxes applicables;
- Le lot 3 688 376 du cadastre du Québec appartenant à Éric Bradette et d'une superficie approximative de 55 836 pi², au montant de 58 627.80 \$ plus les taxes applicables.

Que la mairesse et la directrice générale soient autorisées à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Apollinaire les actes relatifs à cette transaction.

Adopté à l'unanimité

14077-10-2008
point no 8b

ACHAT DU LOT 4 070 104 – ROUTE 273

ATTENDU QUE la Municipalité planifie l'implantation d'infrastructures de loisirs sur des terrains en bordure de la route 273, près du garage municipal;

ATTENDU QU'une promesse d'achat a été signée entre la Municipalité et Monsieur Yvon Boucher le 6 octobre 2008 pour le lot 4 070 104 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 164 688 pi²;

ATTENDU QUE 0.60 \$ du pied carré, taxes en sus, a été retenu comme base de transaction, considérant que ce terrain est situé en zone agricole;



IL EST PROPOSÉ PAR : Mario Côté, conseiller no 5
ET RÉSOLU par le conseil municipal :

Que la Municipalité achète le lot 4 070 104 du cadastre du Québec, appartenant à Yvon Boucher au montant de 98 812.80 \$ plus les taxes applicables, payable en 5 versements annuels sans intérêts.

Un montant symbolique de 200 \$ non taxable sera additionné au 1^{er} versement lors de la signature de l'acte de vente en compensation au vendeur pour perte d'intérêts.

Cet achat est conditionnel à l'acceptation du règlement d'emprunt pour l'achat des lots 3 334 445 et 3 688 376 appartenant à 9069-4613 Québec inc. et à Éric Bradette.

Que la mairesse et la directrice générale soient autorisées à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Apollinaire les actes relatifs à cette transaction.

Adopté à l'unanimité

14078-10-2008
point no 8c

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT D'EMPRUNT

Avis de motion est par les présentes donné par Mario Côté, conseiller no 5, qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du Conseil, un règlement d'emprunt ayant pour effet de faire l'achat de terrains.

14079-10-2008
point no 9a

RAPPORT SUR LA SITUATION DES ACTIVITÉS DU SERVICE DES INCENDIES POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE 2008

IL EST PROPOSÉ PAR : Mario Côté, conseiller no 5
ET RÉSOLU à l'unanimité :

De prendre acte du rapport du service de sécurité incendie pour le mois de septembre :

ALARME INCENDIE :----- 3
TOTAL APPELS URGENCES :----- 3

VÉRIFICATION : -----4
PERMIS DE FEU :-----6
PRATIQUE :-----1
PRÉVENTION :-----1

Adopté à l'unanimité

14080-10-2008
point no 9b

DÉPART DE 4 POMPIERS AU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

ATTENDU QUE les pompiers Adrien Petersen et Danny Bouchard ont dernièrement démissionné de leur poste;

ATTENDU QUE les pompiers Pascal Caron et Sandra Vallée n'avaient plus suffisamment de disponibilité pour le service de sécurité incendie;

IL EST PROPOSÉ PAR : Mario Côté, conseiller no 5
ET RÉSOLU à l'unanimité

De retirer de l'effectif du service de sécurité incendie les pompiers Adrien Petersen, Danny Bouchard, Pascal Caron et Sandra Vallée. L'effectif du service de sécurité incendie est maintenant à 22 pompiers.



Les membres du conseil tiennent à remercier ces pompiers pour leurs années de service pour la sécurité des citoyens de Saint-Apollinaire.

Adopté à l'unanimité

14081-10-2008
point no 9c

FORMATION OFFICIER NON URBAIN

ATTENDU QUE la Municipalité doit se conformer aux exigences du règlement sur la formation des pompiers au Québec;

IL EST PROPOSÉ PAR : Mario Côté, conseiller no 5
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la municipalité de Saint-Apollinaire envoie les pompiers Dominique Bergeron et Nicolas Duchesne à une formation d'officier non urbain de 90 heures donnée à Saint-Apollinaire, pour un montant de 1350 \$ chacun.

Adopté à l'unanimité

14082-10-2008
point no 9d

FORMATION GESTION D'INTERVENTION IMPLIQUANT DES MATIÈRES DANGEREUSES

ATTENDU QUE la Municipalité est proactive dans la formation de son personnel;

ATTENDU QUE les exigences de formation pour les officiers pompiers sont de plus en plus élevées;

ATTENDU QUE la Municipalité est traversée, tous les jours, par camions et trains transportant des matières dangereuses;

IL EST PROPOSÉ PAR : Mario Côté, conseiller no 5
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la municipalité de Saint-Apollinaire délègue Martin Miller à une formation de 60 heures sur la Gestion d'intervention impliquant des matières dangereuses, donnée à Sainte-Marie, au coût de 675 \$.

Adopté à l'unanimité

14083-10-2008
point no 10a

CESSION DE CHEMIN MONTRÉ À L'ORIGINAIRE

ATTENDU QU'il y eu une réforme cadastrale du territoire de Saint-Apollinaire;

ATTENDU QUE la Municipalité a fermé par résolution, le 11 septembre 2006, l'ancien chemin du rang Saint-Lazare traversant les lots 289 à 293 du cadastre de la paroisse de Saint-Apollinaire;

ATTENDU QUE les parcelles de ce chemin montré à l'originaire ont été cadastrées et doivent être cédées aux propriétaires contigus;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jacques Fortier, conseiller no 3
ET RÉSOLU à l'unanimité :

De procéder aux cessions suivantes :

- Le lot 3 966 199 du cadastre du Québec à Daniel Carrier;
- Le lot 3 966 200 du cadastre du Québec à Gabrielle Lefebvre;
- Les lots 3 384 842 et 3 966 198 à Jean-Pierre Moreau
- Le lot 4 275 551 à Renald Mongrain
- Et le lot 4 275 550 à Réjean Carrier.



Que la Mairesse et la directrice générale soient autorisées à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Apollinaire les actes relatifs à cette transaction.

Cette résolution abroge la résolution numéro 13988 adoptée le 2 juin 2008

Adopté à l'unanimité

14084-10-2008
point no 10b

SERVITUDE EN FAVEUR DE LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU QUE des travaux d'aqueduc et d'égout ont été effectués sur le lot 4 205 713 en bordure de la route 273;

ATTENDU QUE le propriétaire a fait préparer une description technique montrant l'emplacement d'une servitude à enregistrer en faveur de la Municipalité;

IL EST PROPOSÉ PAR :Léopold Rousseau, conseiller no 1
ET RÉSOLU par le conseil municipal

D'autoriser le pro-maire Jacques Fortier et la directrice générale Martine Couture, à signer pour et au nom de la Municipalité un acte de servitude à des fins d'utilité publique en faveur de la Municipalité, le cédant étant monsieur Guy Moreau, pour les parties des lots 4 205 711, 4 205 712 et 4 205 713.

Adopté à l'unanimité

14085-10-2008
point no 10c

ACHAT DE CONTENEURS À RÉCUPÉRATION

ATTENDU QUE la Municipalité de St-Apollinaire fournit les conteneurs bleus 6 verges³ aux commerces de Saint-Apollinaire et qu'un montant de location est imputé sur leur compte de taxes;

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour l'achat de 4 conteneurs à récupération, 6 verges³;

ATTENDU QUE 4 soumissions ont été reçues, soit :

- Soudure J.M. Chantal inc. au coût de 1300 \$ / conteneur
- Sani Gestion ONYX au coût de 1653 \$ / conteneur
- Services Matrec inc. au coût de 1465 \$ / conteneur
- Gaudreau au coût de 1675 \$ / conteneur

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4
ET RÉSOLU par le conseil municipal

De faire l'achat de 4 conteneurs à récupération, 6 verges³, auprès de Soudure J.M. Chantal inc. au coût de 5200 \$ plus taxes.

Adopté à l'unanimité

14086-10-2008
point no 10d

VENTE D'ÉQUIPEMENT

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour la vente de divers équipement;

ATTENDU QUE les résultats des soumissions reçues sont les suivants :



#	SOUSSIONNAIRE	TRACTEUR À GAZON	ÉPANDÉUR	TRACTEUR 4X4	VTT YAMAHA	MOTEUR FORD
1	Maurice Pouliot				1005 \$	
2	Martin Desrochers	569 \$			850 \$	
3	Réjean Demers			5000 \$		
4	Linda Allard	825 \$			1010 \$	250 \$
5	André Olivier		415 \$			
6	Pelouse Boulet	200 \$		5050 \$	2050 \$	
7	Paysagiste 2000	245 \$		3450 \$		
8	André Martin	310 \$		5201 \$	351 \$	
9	Léon Gingras	800 \$				150 \$
10	Gaétan Cloutier	310 \$			450 \$	
11	Gaston Picard	500 \$				
12	Madeleine Boulay			3000 \$	395 \$	
13	Roger Bolduc				762 \$	
14	Sébastien Belleau			4222.22 \$		
15	Camille Rossignol			2850 \$		
16	André Aubin	720 \$		4300 \$		420 \$
17	Noël Aubin				1595 \$	
18	Gaston Demers	565 \$				

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2
ET RÉSOLU par le conseil municipal

De vendre à :

- Linda Allard le tracteur à gazon Ariens 934 hydrostatique au coût de 825 \$
- André Olivier l'épandeur 2V² à sable pour camion léger avec boîte de 8 pieds au coût de 415 \$
- André Martin le tracteur 4 X 4 White 2-60 1977 au coût de 5201 \$
- Pelouse Boulet le VTT Yamaha Big Bears 350 1990 au coût de 2050 \$
- André Aubin le moteur Ford au coût de 420 \$.

Adopté à l'unanimité

14087-10-2008
point no 10e

CONTRAT À SNC-LAVALIN – PRÉPARATION DE PLANS ET DEVIS RÉSERVOIR D'EAU POTABLE

ATTENDU QUE la firme SNC-Lavalin a déposé une offre de services professionnels pour la réalisation des plans et devis d'un réservoir d'eau potable de 600 m³, suite à l'approbation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs;

ATTENDU QUE les travaux proposés consistent à :

- Conception des éléments structuraux en béton;
- Préparation des plans de construction;
- Préparation du devis des travaux;
- Appel d'offres;
- Dépenses (reproduction, déplacement)

IL EST PROPOSÉ PAR : Jacques Fortier, conseiller no 3
ET RÉSOLU par le conseil municipal

D'accepter la proposition de SNC-Lavalin pour une somme de 15 500 \$ plus taxes.

Adopté à l'unanimité



Point no 11a

DÉPÔT DE L'ÉTAT COMPARATIF – POINT D'INFORMATION

La directrice générale dépose deux états comparatifs selon l'article 176.4 du Code municipal.

Le 1^{er} compare les revenus et dépenses de l'exercice financier courant et précédent pour les neufs (9) premiers mois incluant les engagements, ainsi que l'écart avec la période précédente.

	Le solde du budget 2007 pour les 9e mois	Le solde du budget 2008 pour les 9e mois	Écart avec la période précédente
Revenus			
Taxes	3 953 559 \$	4 218 218 \$	264 659 \$
Paiement tenant lieu de taxes	35 550 \$	38 512 \$	2 962 \$
Services rendus	342 406 \$	257 500 \$	- 84 906 \$
Autres revenus	293 650 \$	164 446 \$	- 129 204 \$
Transferts	283 929 \$	331 715 \$	47 786 \$
Total des revenus	4 909 094 \$	5 010 391 \$	101 297 \$
Dépenses			
Administration générale	615 936 \$	658 158 \$	42 222 \$
Sécurité publique	588 084 \$	664 401 \$	76 317 \$
Transport	965 770 \$	1 303 005 \$	337 235 \$
Hygiène du milieu	497 906 \$	479 637 \$	- 18 269 \$
Santé et bien-être	5 329 \$	6 069 \$	740 \$
Aménagement & urbanisme	162 023 \$	155 385 \$	- 6 638 \$
Loisirs & culture	428 074 \$	371 887 \$	-56 187 \$
Frais de financement	137 464 \$	105 357 \$	-32 107 \$
Remb. de la dette à long terme	230 041 \$	127 639 \$	-102 402 \$
Total des dépenses	3 630 627 \$	3 871 538 \$	240 911 \$
Surplus/déficit de l'exercice	1 278 467 \$	1 138 853 \$	- 139 614 \$

Dans le 2^e, nous avons le budget 2008 et le solde courant.

	Budget 2008	Solde courant du budget 2008
Revenus		
Taxes	4 129 886 \$	4 218 209 \$
Paiement tenant lieu de taxes	59 168 \$	38 511 \$
Services rendus	293 130 \$	257 494 \$
Autres revenus	221 000 \$	164 441 \$
Transferts	250 958 \$	331 715 \$
Total des revenus	4 954 142 \$	5 010 370 \$
Dépenses		
Administration générale	879 167 \$	657 938 \$
Sécurité publique	725 475 \$	664 385 \$
Transport	1 201 634 \$	1 302 900 \$
Hygiène du milieu	728 148 \$	479 610 \$
Santé et bien-être	5 700 \$	6 069 \$
Aménagement & urbanisme	254 464 \$	155 368 \$
Loisirs & culture	484 512 \$	371 681 \$
Frais de financement	207 128 \$	105 347 \$
Remboursement de la dette à long terme	341 914 \$	127 639 \$
Dépenses d'immobilisations	126 000 \$	416 523 \$
Total des dépenses	4 954 142 \$	4 287 986 \$

14088-10-2008
point no 11b

SUBVENTION DE 100 \$ À OPÉRATION NEZ-ROUGE

ATTENDU QU'Opération Nez-Rouge-Lotbinière est à nouveau présente dans la MRC de Lotbinière pour l'édition 2008;



ATTENDU QUE cette campagne de prévention est parrainée par les Clubs Lions de St-Apollinaire et Laurier-St-Flavien;

ATTENDU QUE le Club Lions a fait une demande écrite à la Municipalité afin de leur apporter notre support financier pour cette vaste opération de prévention aux conséquences de la conduite avec facultés affaiblies;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4
ET RÉSOLU par le conseil municipal :

D'allouer un montant de 100 \$ à cet organisme.

Adopté à l'unanimité

14089-10-2008
point no 12a

MODIFICATION DE NOMS DE LIEUX

ATTENDU QUE le conseil municipal acceptait par résolution les noms de lieux « Place Belle-Rive » et « Place Belle-Vue » lors de la séance du 8 septembre dernier;

ATTENDU QUE la commission de toponymie du Québec a procédé à l'analyse de ces noms de lieux et suggère de les nommer « Place **de la** Belle-Rive » et « Place **de la** Belle-Vue » avant de procéder à leur officialisation;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jacques Fortier, conseiller no 3
ET RÉSOLU par le conseil municipal

D'accepter les nouveaux noms de lieux tels que recommandés par la commission de toponymie du Québec.

- « **Place de la Belle-Rive** » pour le lot 4 205 713 du cadastre officiel du Québec.
- « **Place de la Belle-Vue** » pour le lot 4 205 716 du cadastre officiel du Québec.

Cette résolution abroge la résolution numéro 14055-09-2008, adoptée le 8 septembre 2008.

Adopté à l'unanimité

14090-10-2008
point no 12b

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ENTRETIEN AVEC TÉLÉPHONIE BONNE LIGNE

ATTENDU QUE le contrat d'entretien avec Téléphonie Bonne Ligne vient à échéance le 22 octobre prochain;

ATTENDU QUE ce contrat de service vise à maintenir en bon état l'équipement de télécommunication de la Municipalité;

IL EST PROPOSÉ PAR : Bernard Ouellet, conseiller no 6
ET RÉSOLU par le conseil municipal :

De renouveler, avec Téléphonie Bonne Ligne, le contrat d'entretien de notre système téléphonique pour une période de 1 an, au coût de 758.52 \$ taxes incluses.

D'autoriser la directrice générale à signer ledit contrat de service.

Adopté à l'unanimité



14091-10-2008
point no 12c

AUTORISATION À L'APHL POUR L'INSTALLATION D'UN PANNEAU PUBLICITAIRE

ATTENDU QUE l'Association des personnes handicapées de Lotbinière a fait préparer des panneaux d'une grandeur de 4' X 8' en coroplaste annonçant la campagne de financement ainsi qu'un panneau de la forme d'un thermomètre qui sera annexé à chacun des panneaux;

ATTENDU QUE l'APHL désirerait que la Municipalité fabrique et installe un panneau de 4' X 8' en bois pour ensuite placer le panneau de coroplaste par dessus;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2
ET RÉSOLU par le conseil municipal

D'accepter la demande de l'APHL et de fabriquer un panneau de bois qui sera installé à l'entrée de la Municipalité.

Adopté à l'unanimité

14092-10-2008
point no 16

CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité :

De clôturer la séance ordinaire le 6 octobre 2008, à 20 h 39.

Adopté à l'unanimité

Ginette Moreau,
Mairesse

Martine Couture,
Directrice générale/Secrétaire-trésorière
